

Ras l'front, attaqué en justice par la Fondation Lejeune, est lourdement condamné !

Le 13 janvier 2005, Jean-Marie Le Méné, président de la fondation Lejeune, a tenu une conférence dans un établissement scolaire privé d'Avignon. Une manifestation de protestation a été appelée contre cette conférence sur « le contenu des lois bioéthiques », dont chacun sait que c'est une des « entrées » de la fondation Lejeune pour porter son message contre l'avortement. L'appel à cette manifestation, dénonçant la propagande de la Fondation Lejeune et de son président, ainsi que leurs liens avec les commandos antiavortement, a été distribué et mis en ligne sur différents sites internet, dont celui de Ras l'front.

La fondation Lejeune et son président ont porté plainte pour diffamation contre le responsable de Ras l'front 84 et contre le webmestre du site Ras l'front. Le jugement du tribunal d'Avignon est tombé le 9 mai 2007 : pour chacun des deux militants, 1500 € d'amende, 1000 € de dommages et intérêts pour la fondation et son président, 1500 € pour les frais de justice, et enfin les frais de publication dans deux journaux. Soit plus de 8000 € au total !

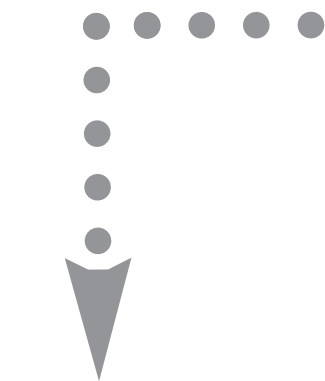
En faisant condamner financièrement deux militants antifascistes, la fondation Jérôme Lejeune cherche à museler l'association Ras l'front mais au-delà, à faire un exemple en direction de tous les défenseurs des droits des femmes et, en particulier, des défenseurs du droit à l'avortement.

Car, si la fondation Lejeune est connue pour ses recherches médicales et les soins sur la trisomie 21 et d'autres maladies génétiques, elle l'est également pour son activité contre l'avortement. Ainsi, la fondation participe à des manifestations comme la Life Parade, sa vice-présidente (veuve du professeur Lejeune) est membre du comité de soutien de la « Marche pour la vie 2007 » organisée par « 30 ans ça suffit » (1). Sur son site « Génétique », la fondation Lejeune relaie les informations anti-avortement du monde entier. Récemment, son président, JM Le Méné, interpellait les candidats à la présidence de la République : « Mon seul critère de vote est le respect de la vie commençante. Je ne pourrai pas voter pour un candidat qui accepte de tuer des enfants. » (2) Créée après la mort du professeur Lejeune en 1994, la fondation a obtenu (en moins d'un an !) la reconnaissance d'utilité publique, qui lui permet de recueillir des dons déductibles des impôts... Elle bénéficie évidemment du soutien du Vatican : Jérôme Lejeune était membre de « l'Académie pontificale pour la vie », le Pape Jean-Paul II s'est recueilli sur sa tombe en 1997 et une procédure de béatification est en cours.

A l'heure où la nébuleuse du lobby anti-avortement se fait entendre chaque année un peu plus, où le droit à l'IVG est battu en brèche, tant par la suppression de moyens alloués aux structures médicales que par l'action d'associations anti-avortement, à l'heure où la ministre Christine Boutin nomme comme chef de cabinet une personnalité connue pour ses positions extrémistes,

Ras l'front en appelle à la mobilisation pour la liberté d'expression, la défense des droits des femmes et de l'IVG. Pour Ras l'front, choisir de donner naissance ou non est un droit intouchable : c'est pourquoi nous avons décidé de faire appel du jugement.

Afin de porter publiquement cette lutte légitime, de défendre le droit à l'avortement, d'accompagner les militants inculpés, nous appelons à la mobilisation massive de toutes et de tous lors du procès en appel qui devrait se tenir le 12 octobre 2007, à 8h30, à la cour d'appel de Nîmes.



Ras l'front ne pouvant faire face seul aux conséquences financières de ce procès, nous appelons également à la solidarité financière : vous pouvez adresser vos dons à

Ras l'front
BP 87
75561 Paris Cedex 12
mention
« solidarité avignon »

1 Collectif créé à l'occasion du 30e anniversaire de la Loi Veil, légalisant l'interruption volontaire de grossesse en janvier 1975, « 30 ans ça suffit » regroupe de nombreuses associations anti-avortement : Laissez-les vivre, la Trêve de Dieu, Renaissance catholique ...

2 Interview à « famille chrétienne » 21-27/04/2007.